

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 novembre 2014

OBJET

**13 – RAPPORT ANNUEL – NANTAISE DES EAUX –
ANNEE 2013**

N° 2014-11-13

NOMENCLATURE : 8/8/1

L'an deux mille quatorze, le dix-sept novembre à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le sept novembre 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique
sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 26

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION,
Marie-Madeleine REGNIER, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude
SALAU, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL,
Michel RINCE, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT,
Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya
BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Excusés : 3

Mickael MENDES donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET

Nombre de membres :

en exercice.....	29
présents.....	26
ayant un pouvoir...	3
votants.....	29

Délibération

Rapporteur : Frédéric CHAPEAU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1411-3, R.
1411-7 et L.2224-5,

Considérant le rapport annuel du délégataire « Nantaise des Eaux » sur les services publics
d'assainissement collectif des eaux usées pour l'exercice 2013,

Considérant que le rapport a fait l'objet d'une présentation en Commission Aménagement le
5 novembre 2014,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour décide :

- D'APPROUVER le rapport annuel de la Nantaise des Eaux concernant l'exécution des
services publics d'assainissement pour l'exercice 2013,

- D'EMETTRE un avis favorable sur le rapport, ci-annexé.

Pour extrait conforme,

Le 17 novembre 2014,

**Le Maire,
Alain ROYER**

Publié le 21/11/14

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20141117-2014-11-17DE13-
DE
Date de télétransmission : 21/11/2014
Date de réception préfecture : 21/11/2014

